

M. LESAGE: Il est plus élevé.

M. LOFTUS: Oui, oui, excusez-moi. Le prix payé par le consommateur est exactement celui de Toronto, mais l'épicerie de détail n'obtient pas la même marge de profit que celle de Toronto.

M. LESAGE: C'est ce que je dis. Dans ce secteur particulier des affaires, les détaillants de Montréal acquittent un prix plus élevé que les détaillants de Toronto et cela compense votre perte à Toronto. Voilà ce que je déduis de vos chiffres.

M. LOFTUS: Remarquez monsieur, que je ne suis pas sûr que ce rabais à Toronto ait sa raison d'être.

M. LESAGE: Je ne discute pas cela du tout, j'étudie les chiffres et tire des conclusions.

M. LOFTUS: J'essaie de ne pas répondre à cete question, monsieur Martin, pour la simple raison que je sers bon nombre de ces épiciers dans la ville de Toronto. J'en sers tout aussi bien d'autres ailleurs et je ne veux pas, comme on dit, aller jusqu'au bout de la branche et livrer le fond de ma pensée.

M. BEAUDRY: Monsieur Loftus, quelle part de votre total de ventes est faite aux magasins à Montréal?

M. LOFTUS: Je ne pourrais vous le dire. Je ne fais là qu'une supposition mais ce devrait être moitié moitié, approximativement.

M. WINTERS: Je voudrais faire allusion un instant, au tableau n° 2, pièce A et demander à M. Loftus si le profit, de 2·81 cents par dollar de ventes pour les six premiers mois jusqu'au 31 janvier 1948 est calculé sur toute votre production, pains et gâteaux?

M. LOFTUS: Sur le tout.

M. WINTERS: Avez-vous le même chiffre pour le pain seulement?

M. ANTLIFF: Nous l'avons sur une base de pourcentage. On pourrait le calculer et le fournir sur la base du dollar.

M. WINTERS: J'aimerais l'avoir sur la même base.

M. ANTLIFF: Nous pouvons vous le donner dans quelques minutes.

M. WINTERS: Entre temps, j'aimerais me reporter au tableau n° 5 et vous poser une question générale pour voir comment vous partagez les chiffres pour la farine, les ingrédients, les frais de livraison et ainsi de suite pour les répartir suivant les différents types de pains?

M. ANTLIFF: Vous remarquerez que la farine et les ingrédients réunis accusent des frais plus élevés pour le pain de qualité, bien qu'il y ait eu une diminution de ·12 pour la farine et une augmentation de ·63 pour les autres ingrédients. Cela vient de ce que si l'on ajoute d'autres ingrédients la proportion de farine devient moindre.

M. WINTERS: J'essaie de me faire une idée approximative du système de comptabilité qui vous permet d'arriver à ce résultat.

M. ANTLIFF: Pour ce qui est des frais généraux, ·78, vous remarquez que ce chiffre vaut sur toute la ligne et couvre tous les frais administratifs et généraux de la compagnie qui sont distribués au pro rata sur l'ensemble du pain.

M. WINTERS: C'est bien cela.

M. ANTLIFF: Le contrôle, la dépréciation de l'outillage, c'est la même chose; elle porte sur toute la ligne.

M. WINTERS: Comment partagez-vous ces frais entre le pain et vos autres produits?

M. ANTLIFF: Le partage se fait sur la base du dollar, la valeur des ventes en dollars.